

Etude : retombées économiques de l'accueil de congrès en France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE MICE

Alors que vient de se tenir à Marseille le Congrès national des experts comptables qui réunissait 7 500 participants et à l'approche du Sommet mondial du lait, qui rassemblera plus de 1 500 participants à Paris du 15 au 18 octobre, Atout France, Coésio et UNIMEV publient une étude permettant de disposer de nouveaux indicateurs* sur les retombées économiques des congrès en France. Cette étude confirme l'importance croissante des congrès pour l'économie nationale.

En 2023, la France a accueilli 2 300 congrès, générant près de 2 milliards d'euros de retombées économiques, renforçant ainsi l'attractivité des destinations françaises tout en apportant des bénéfices directs aux territoires qui les accueillent.

Un impact économique significatif pour les territoires
Les dépenses des congressistes et les coûts d'organisation représentent des retombées économiques importantes pour les territoires. En 2023, 1,24 milliard d'euros ont été dépensés par les participants pour leur séjour (hébergement, restauration, transport local inclus), tandis que 556 millions ont été dépensés dans l'organisation de ces événements et 187 millions dans le transport d'accès à la destination.
Le rôle clé des congressistes internationaux
Les participants internationaux représentent un cinquième des congressistes mais contribuent à 41% des retombées économiques touristiques grâce à des dépenses moyennes plus élevées. Un congressiste étranger dépense en moyenne 1 303 € par séjour, soit 1,6 fois plus qu'un participant national. La durée de séjour plus longue (3,25 jours contre 2 jours pour les congressistes nationaux) renforce cet impact, faisant des congrès internationaux un atout stratégique pour les destinations françaises.

Ile-de-France et régions : une répartition équilibrée mais des retombées inégales
Si l'Ile-de-France accueille 35% du nombre total des congrès, elle totalise 59% des retombées économiques touristiques liées à cette activité grâce à des dépenses moyennes par congressiste et par séjour plus élevées (724 € en Ile-de-France contre 553 € dans les métropoles régionales). En régions, les congrès jouent également un rôle essentiel dans l'attractivité des territoires, contribuant à leur dynamisme économique.

Les congrès, vecteurs d'attractivité et de création d'emplois
Les congrès sont des vecteurs importants d'attractivité touristique : 79% des congressistes participent à des activités culturelles et 72% se disent prêts à revenir dans la ville d'accueil à des fins touristiques. L'étude précise aussi que 85% des nuitées induites sont effectuées dans des établissements hôteliers et des résidences de tourisme du territoire d'accueil. Ces événements jouent donc un rôle clé dans la pérennisation des emplois locaux, en garantissant une activité régulière surtout lors de périodes traditionnellement plus creuses sur la cible « loisirs ».

Des dépenses d'organisation qui soutiennent l'économie locale
Les budgets consacrés à l'organisation des congrès bénéficient à toute la chaîne événementielle. En moyenne, 62% des dépenses sont allouées à la location de sites événementiels, 23% à l'installation générale et 8% aux frais de réception traiteur, ce qui renforce la dynamique des acteurs de l'écosystème économique local.

Les congrès, moteurs de dynamisme et d'attractivité pour la France
Les congrès contribuent au rayonnement des destinations françaises, dynamisent l'économie locale et soutiennent des emplois pérennes tout au long de l'année. Les congrès constituent une activité stratégique qui permet de mettre en valeur les filières d'excellence et agissent comme l'un des leviers dans la politique d'attractivité de la France.

Consulter l'étude Retombées économiques de l'activité de l'accueil de congrès en France

(étude réservée aux adhérents Atout France)